

# Dépendance : Buzyn évoque une deuxième journée de solidarité

Le 12/04 à 16:48



La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, compte ouvrir un « débat sociétal » sur l'accompagnement du vieillissement. - Sarah ALCALAY/SIPA

**La ministre de la Santé prépare une stratégie nationale pour l'accompagnement au vieillissement. Elle a listé jeudi plusieurs pistes pour financer le coût croissant de la dépendance.**

La journée de solidarité pour l'autonomie refait surface, quatorze ans après sa création par Jean-Pierre Raffarin. La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a évoqué ce jeudi matin sur RMC/BFMTV l'éventualité d'avoir « deux lundi

*de Pentecôte travaillés* » pour financer la dépendance. Ou plus exactement de transformer un deuxième jour férié en [jour parfois travaillé mais jamais payé](#), et donnant lieu à des prélèvements sociaux.

D'après les dernières données de l'Insee, les personnes de 85 ans au moins - c'est l'âge moyen auquel on entre en établissement médicalisé - étaient 1,5 million en 2005, 2,1 millions en 2017, et leur nombre grimperait à 5 millions en 2050. Comment financer une telle charge croissante ? Agnès Buzyn a promis d'ouvrir un « *débat sociétal* » sur l'organisation de la prise en charge de la dépendance, et de présenter une « *solution* » d'ici à la fin de l'année. Ses équipes travaillent au lancement en mai d'une stratégie nationale pour l'accompagnement du vieillissement.

## **La ministre défavorable à la solution assurantielle**

« *Toutes les pistes existent* », a reconnu la ministre de la Santé. Elle a indiqué ne pas être favorable à titre personnel aux « *solutions assurantielles* » que défendent les assureurs privés. Il s'agirait de créer une assurance-dépendance sur le modèle des retraites complémentaires, avec une cotisation obligatoire à partir de 45 ans, par exemple. La dépendance pourrait aussi devenir la cinquième branche de la Sécurité sociale. Mais un tel financement public serait très coûteux pour les finances publiques.

Agnès Buzyn a également évoqué la possibilité d'un financement unifié via le budget de l'Assurance-maladie : « *Aujourd'hui ce sont des enveloppes séparées qui financent les soins pour les personnes âgées et l'aide à la dépendance, donc on pourrait imaginer tout mettre ensemble* », a-t-elle déclaré. Les départements qui gèrent 6 milliards d'euros d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) rencontrent certes des difficultés financières et leur investissement dans la dépendance est variable. Mais ils ne voudront probablement pas se laisser déposséder - ils l'ont montré avec la recentralisation avortée du revenu de solidarité active.

## Un effort de 3 milliards d'euros

Reste la journée de solidarité, dont l'instauration avait suscité de vifs débats. Elle a rapporté 2,37 milliards d'euros en 2017 via une ponction sur les salaires et les revenus du capital, dont 1,4 milliard fléchés vers les personnes âgées. A cela s'ajoutent 750 millions d'euros prélevés sur les pensions, répartis entre le handicap et le grand âge. L'effort national dépasse donc 3 milliards d'euros, dont à peu près 2 milliards pour l'âge.

*« La création d'une nouvelle journée de solidarité, voire de deux autres, [revient régulièrement sur la table](#) , car elle permet d'accroître rapidement le budget des personnes âgées dépendantes sans créer un nouvel impôt »,* souligne Julien Moreau, de la Fédération des établissements privés non lucratifs (Fehap).

Cependant, une journée supplémentaire ne répondrait pas à tous les besoins de financement, objecte Luc Broussy, président du think tank France Silver Eco : *« Rien ne sera réglé si on prélève 2 milliards pour embaucher aujourd'hui du personnel supplémentaire en établissement, sans avoir rien prévu pour faire face à l'explosion du nombre de patients en 2030 »*. L'urgence, souligne-t-il, c'est paradoxalement plutôt le moyen et le long terme, et, selon lui, accumuler les journées non-payées n'est pas forcément la solution.

Solveig Godeluck

[@Solwii](#)